

Boucle de la Gravière, Arsine, Villar d'Arène

CC du Briançonnais - Villar d'Arène



Les hameaux de Villar depuis la Gravière (M.Molinari)



Une randonnée famille, pour le plaisir des yeux des plus petits comme des plus grands.

Au fil des cours d'eau, c'est un itinéraire varié dans un fond de vallée ouvert sur différents sommets emblématiques du Pays de la Meije.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 1 h

Longueur : 3.1 km

Dénivelé positif : 62 m


Difficulté : Très facile

Type : Boucle

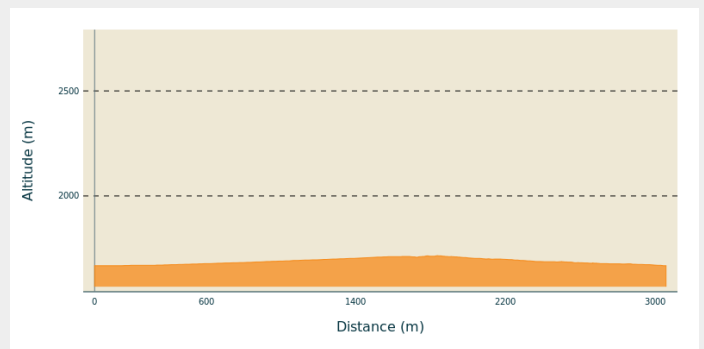
Thèmes : Eau, Faune

Accessibilité : Famille, Joëlette

Itinéraire

Départ : Le camping municipal d'Arsine
Arrivée : Le camping municipal d'Arsine
Balisage :  GR
Communes : 1. Villar d'Arène

Profil altimétrique



Altitude min 1668 m Altitude max 1716 m

1. Prendre à droite en direction de la Romanche, puis remonter la rivière en restant sur la piste.
2. Au parking du fond de la Gravière, au niveau des panneaux explicatifs du Parc National des Écrins, prendre sur votre gauche pour retourner au plan d'eau.
3. Ici, deux itinéraires sont possibles, soit celui en contre-bas qui est plus large et plat. Ou alors le chemin sur votre droite, plus fin qui vallonne en prenant de la hauteur sur le versant Sud.
4. Suivre le sentier jusqu'au plan d'eau et le parking.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Transports

Depuis Grenoble ou Briançon, prendre la ligne de bus ZOU! LER 35, s'arrêter à Villar d'Arène. Cependant, il vous faudra marcher 20/25minutes pour rejoindre Arsine et le plan d'eau de la Gravière.

Accès routier

Depuis Briançon ou Bourg d'Oisans, emprunter la D1091 pour rejoindre Villar d'Arène, puis prendre en direction du Pied du Col et du lieu-dit Arsine pour rejoindre le parking situé au niveau du gîte le Pas de l'Âne.

Parking conseillé

Parking du gîte le Pas de l'Âne, Arsine

Accessibilité

 Famille Joëlette

Revêtement

Piste caillouteuse sans trop de dénivelé.

Exposition

Forte exposition, il est conseillé de faire la balade le matin ou en fin d'après-midi.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2600m.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol

de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2500m.

Source

Office de Tourisme des Hautes Vallées